

APPEL A CANDIDATURES

Projet	Appui au Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM)
Lieu	Bamako (Mali)
Durée	36 mois
Budget	

Expert en Organisation et Relations Internationales et Institutionnelles (Chef d'équipe)

1. PROFILE

1.1. Qualifications et compétences

- Avoir une formation supérieure de niveau minimum de BAC+5 (de préférence en sciences humaines, droit ou sciences économiques)
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française; une bonne connaissance de l'Anglais
- Justifier d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction en français
- Avoir une excellente capacité relationnelle et de négociation
- Avoir une excellente capacité de leadership ainsi que de travail en équipe et un excellent sens de l'écoute
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels courants Windows (Word, Excel, Power Point...)

1.2. Expérience professionnelle générale

- Justifier d'une expérience solide dans la gestion de projets à caractère institutionnel / services administratifs (au moins 10 ans)
- Justifier d'une expérience solide de management d'équipe (minimum 10 personnes pendant 5 ans)
- Justifier d'une expérience solide en matière d'organisation et appui institutionnel (au moins 5 ans)
- Avoir au moins une expérience internationale de long terme

1.3. Expérience professionnelle spécifique

- Justifier d'une expérience de leadership, en particulier en tant que chef de missions de projets à caractère institutionnel
- Justifier d'une expérience professionnelle et/ou formation réalisée dans un environnement multiculturel sera un atout
- Une expérience professionnelle dans la sous-région sera un atout
- Une connaissance des questions migratoires et/ou le domaine de l'emploi, de l'insertion et/ou formation professionnelle sera un atout
- Une connaissance des procédures FED sera un atout

2. ACTIVITES A METTRE EN ŒUVRE

2.1. COORDINATION DU PROJET

2.1.1. Appuyer les activités de coordination des trois services du CIGEM pour une réalisation efficace de leurs missions

- Renforcer le CIGEM dans la définition d'un programme de travail global
- Appuyer chaque direction du CIGEM dans la définition de programmes annuels réalistes et opérationnels (avec un chronogramme)
- Organiser et spécifier les priorités, les objectifs, les résultats à atteindre et les compétences des différents services, les facteurs de risque et les modalités de gestion

2.1.2. Appuyer la mise en place d'un système de suivi interne et d'évaluation des activités du CIGEM

- Veiller activement au niveau de chaque service ou fonction du CIGEM au respect du programme de travail, du chronogramme et des différentes échéances
- Appuyer la préparation de rapports réguliers de qualité sur les activités du CIGEM

2.2. PROGRAMMATION ET MISE EN ŒUVRE DE DEVIS PROGRAMMES

2.2.1. Appuyer la programmation et la réalisation des documents concernant le Devis Programme pour le fonctionnement du CIGEM

2.2.2. Assister la préparation des dossiers d'appel d'offres pour travaux, fournitures et services à lancer par le CIGEM

- En concertation avec les services techniques concernés par le projet (DCE et CONFED), assister la définition des marchés et le respect des procédures prévues
- En concertation avec les services techniques concernés par le projet (DCE et CONFED), l'évaluation des offres et l'attribution des marchés

2.3. COMMUNICATION

2.3.1. Appuyer l'amélioration de l'information qualitative et quantitative sur la migration pour un grand public au Mali

- Appuyer et renforcer la conception des campagnes d'information sur les conditions juridiques de la migration
- Appuyer et renforcer la conception de campagnes de prévention et de sensibilisation contre les risques de la migration clandestine
- Appuyer le CIGEM dans l'analyse et la prévention des risques prévus dans les activités de communication de masse

2.3.2. Appuyer et renforcer la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de communication du CIGEM, en étroite coopération avec les parties prenantes du projet

- Renforcer et organiser les actions de communication vis-à-vis de la presse nationale et internationale (radio, presse écrite et télévision)
- Appuyer les actions de communication vis-à-vis des migrants de retour, les figures de la société civile

2.4. RESSOURCES HUMAINES DU CIGEM

2.4.1. Appuyer les activités de sélection et de gestion du personnel et des ressources humaines

2.4.2. Identifier les besoins de formation du personnel du CIGEM et définir un plan de formation

- Appuyer la conception et le suivi de modules de formation pour le personnel du CIGEM (formation spécifique et continue)

2.5. RELATIONS INSTITUTIONNELLES

2.5.1. Appuyer le CIGEM et le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA) dans le domaine des relations institutionnelles

- Appuyer la coordination avec les parties prenantes du projet et les intervenants de la politique migratoire
- Soutenir la recherche de partenariats avec les services d'insertion des migrants de retour
- Soutenir la recherche de partenariats avec les services référents d'emploi et de formation professionnelle au Mali
- Appuyer, le cas échéant, la conception de l'ancrage institutionnel du CIGEM
- Renforcer les actions de relations extérieures du CIGEM et du MMEIA, notamment vis-à-vis de la société civile malienne et le secteur privé

2.5.2. Appuyer la définition de programmes d'activités (échanges d'informations et d'expériences) avec des organismes partenaires dans les pays tiers

- Appuyer le CIGEM et les organismes de tutelle dans le cadre de la collaboration avec des organisations partenaires dans des pays tiers

2.6. OPPORTUNITÉS DE MIGRATION LÉGALE

2.6.1. Appuyer le CIGEM dans la proposition et le suivi des actions en matière de stratégie de négociation d'accords de migration

- Appuyer le CIGEM dans ses démarches envers les autorités compétentes pour la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de négociation d'accords de migration de travail

2.6.2. Quand des accords de travail et/ou migration sont développés avec des Etats tiers, appuyer le CIGEM dans la mise en place d'un système de suivi des accords de migration dans les pays tiers

2.7. RENFORCEMENT DES ORGANISMES DE TUTELLE

2.7.1. Soutenir le CIGEM dans l'identification des besoins et des stratégies de renforcement des capacités de la DGME pour mieux assurer l'accueil des migrants refoulés

- Appuyer le renforcement de capacités en termes de ressources humaines, équipement et information (DGME, MMEIA, et HCME)
- Appuyer le renforcement de capacités en termes d'accueil des migrants refoulés

2.7.2. Appuyer le CIGEM dans la proposition et le suivi d'autres initiatives, projets et programmes en matière de « Migration et Développement »